

*Direction des affaires économiques
et internationales*

Arrêté du 5 mars 1999 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation

NOR : *EQUE9910033A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition des organisations professionnelles intéressées,
Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé à la commission d'agrément des contrôleurs techniques, en qualité de représentant des maîtres d'ouvrage privés, M. Korsakoff (Michel), Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), membre suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des affaires
économiques
et internationales,
J.-Y. Perrot*